



>> Les 900 cars du Conseil général transportent 18 millions de voyageurs chaque année.

Avec le car, roulez gagnant

La hausse du carburant nous frappe de plein fouet. Une bonne raison pour préférer le car à la voiture. D'autant que le Conseil général fait tout pour faciliter les déplacements des Isérois.

Le prix du carburant flambe et les bouchons sont de retour. C'est le moment de prendre de bonnes résolutions et de changer d'habitudes. Surtout que depuis trois ans le Conseil général a mis en place toute une série de mesures et de formules tarifaires particulièrement attractives, pour mieux adapter son offre de transports en commun aux besoins des usagers — les 900 cars du réseau Transisère transportent déjà 18 millions de voyageurs isérois chaque année sur les 550 lignes départementales, dont 465 lignes de desserte locale. Que ce soit pour aller à l'école, au travail ou faire ses courses, il y a forcément une ligne qui passe près

de chez vous. Pour le savoir, il suffit de téléphoner (voir ci-dessous) ou de vous rendre dans un des 91 points de vente et d'information situés dans votre commune. Côté prix, l'économie est garantie. Le Conseil général a mis en place une tarification de type « carte orange » parisienne, qui nous donne désormais la liberté de voyager sur une ou plusieurs zones de notre choix et de passer d'une ligne de car à l'autre sans changer de titre de transport. D'autres mesures incitatives, comme l'instauration d'un panel de tarifs — billet à l'unité, carte de 10 trajets, Pass 1 jour (5,80 euros pour 2 zones), Pass mensuel (60 euros pour 2 zones) et annuel (600 euros pour 2 zones) —, permettent à

chaque type d'utilisateur de trouver « chaussure à son pied ». Mais les abonnements mensuels ou annuels restent de loin les plus avantageux. Sur une période de un mois, le Pass mensuel revient à environ deux fois moins cher que le Pass 1 jour. Même rapport avec le Pass annuel qui en un an, fait gagner deux mois de trajets. Ces formules sont encore plus intéressantes, de l'ordre de 60 % moins cher que leur tarif initial, lorsque l'employeur a signé une convention transport avec le Conseil général. Enfin, pour faciliter les déplacements des jeunes de moins de 17 ans, étudiants, demandeurs d'emploi et personnes à faible ressource, le Conseil général a créé des tarifs « éco » et « micro », une

Ces lignes Express qui ont changé la vie des salariés

Quatre lignes Express ont été créées par le Conseil général : Voiron/Grenoble/Crolles et Bourgoin/L'Isle-d'Abeau/Lyon, lancées en 2002, puis Vizille/Grenoble en 2003 et enfin Crémieu/Lyon en septembre 2004. Toutes sont très fréquentées. Raison du succès : elles ont été conçues sur le modèle du RER parisien, soit un car toutes les 10 minutes aux heures de pointe, des arrêts peu nombreux qui desservent les zones d'emploi, et des cars qui empruntent au maximum les voies réservées sur autoroute pour éviter les embouteillages. Autre atout : des cars récents, ultra modernes, climatisés l'été, équipés de ceintures de sécurité, assurent un confort total.

>> Témoignage

« 50 % d'économie minimum sur mon budget transport »



John va quotidiennement travailler à Grenoble en car. Ce cadre, habitant de Montbonnot et propriétaire d'un Renault Scenic, a fait un choix calculé : voyager en car lui revient trois fois moins cher qu'en voiture. Son abonnement, un Pass mensuel sur deux zones,

ramène le coût de son trajet domicile/travail à 60 euros par mois, contre 180 euros pour la voiture. John fait partie des 86 % d'Isérois qui selon une enquête récente, se disent satisfaits de la tarification mise en place par le Conseil général.

fois et demi à quatre fois moins chères que le prix du billet à l'unité. Alors n'hésitez pas : malgré une augmentation de 3 à 12,5 % en moyenne cette année sur les tarifs, rendue nécessaire pour garantir la sécurité et la qualité du réseau, le car reste toujours beaucoup plus compétitif que la voiture. ■

Annick Berlioz

>> Contact : Transisère, 04 76 87 90 31. www.cg38.fr